



DU PROJET DE TERRITOIRE « INTÉGRÉ » AU CONTRAT DE VILLE : organiser ensemble les volets sociaux, urbains et économiques

Séance 4 : **Mardi 23 septembre 2014**

Cycle d'échanges "La Fabrique des contrats de ville en Rhône-Alpes"
entre les équipes politique de la ville
de Rhône-Alpes (communes, agglomérations, État local)

à **LYON 8^e**
au CISL

CONTEXTE DE LA JOURNÉE

"Le contrat de ville nouvelle génération issu de la loi du 21 février 2014, est un contrat intégré, c'est le souhait du législateur et c'est la grande innovation qu'apporte la loi. Le contrat comportera 3 piliers : un pilier social avec les questions d'éducation, d'emploi, de santé, de culture et de lutte contre les discriminations ; un pilier cadre de vie et renouvellement urbain qui intégrera tous les enjeux liés à la vie quotidienne des habitants, que ce soit le logement, la mobilité, l'accès à la culture, aux commerces et enfin un pilier développement économique et emploi permettant une approche complète de la vie des habitants. C'est en ce sens que le contrat de ville nouvelle génération est intégré : il porte l'exigence d'une réflexion à l'échelle des dynamiques d'agglomération, pour y insérer pleinement les problématiques des quartiers politique de la ville". Raphaël Le Mehauté, Délégué adjoint au Commissariat à l'égalité des territoires, juin 2014 - Magazine Rénovation Urbaine, Anru.

OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

- Donner les informations les plus récentes sur la réforme de la politique de la ville
- Échanger autour des volets urbains et développement économique des contrats de ville
- Créer les conditions, par l'échange, pour trouver ensuite "au local" les réponses et modes de travail adaptés

PUBLIC

- Équipes projet "politique de la ville"
- Représentants de l'État: délégués du Préfet, agents des Directions départementales de la cohésion sociale, Directions départementales des territoires
- Partenaires locaux: développeurs économiques, bailleurs sociaux, partenaires institutionnels...

SÉANCE 4 : Mardi 23 septembre 2014, de 9h00 à 17h00, CISL, Lyon 8^e

Du projet de territoire « intégré » au contrat de ville : organiser ensemble les volets sociaux, urbains et économiques

9h00 Accueil café

9H30 INTRODUCTION : LA FABRIQUE DES CONTRATS DE VILLE EN RHÔNE-ALPES

Isabelle Chenevez, directrice du CR•DSU

Le matin : Projet urbain et projet de territoire

9H40 NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RÉNOVATION URBAINE (NPNRU)

- Point d'étape sur la préparation du NPNRU
- Les dimensions à consolider pour renforcer les synergies entre le projet urbain et le projet social (emploi, développement économique, GSUP, sécurité, peuplement...)

Nancy Chenu, chargée de mission ANRU, correspondante Rhône-Alpes

10H00 LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, PARTENAIRE DU VOLET URBAIN

Prêts et investissements sur l'immobilier d'activité dans le cadre des projets urbains

Érick Bulckaert, directeur territorial "prêt et investissement", en charge des départements de la Savoie, de la Haute-Savoie, de la Drôme et de l'Ardèche

10H20 DÉBAT

**10H45 CONSTRUIRE UN PROJET TERRITORIAL DE COHÉSION SOCIALE ET URBAINE :
COMMENT ? AVEC QUI ?**

Une vision régionale

- Le travail mené à l'échelle régionale pour consolider le repérage des sites ayant des enjeux urbains
- L'élaboration des projets locaux : repères, méthodes, questionnements
- Pistes pour la formalisation du volet urbain dans les contrats de ville

Christine Guinard, chef du service habitat construction ville à la Direction régionale de l'environnement, l'aménagement et du logement (Dreal)

Réactions / témoignages de deux équipes projets locales

- La mobilisation du partenariat local : méthodes de travail, du diagnostic partagé sur les besoins à la croisée des enjeux sociaux et urbains à la formalisation du contrat
- La co-construction avec les habitants : les conseils citoyens et les Maisons de projet

11H45 DÉBAT

12h30 Déjeuner sur place (à confirmer lors de l'inscription)

L'après-midi : La dimension « développement économique » du projet de territoire

14H00 ÉCLAIRAGES DE PARTENAIRES RÉGIONAUX

La Caisse des Dépôts et Consignations Rhône-Alpes

Les appuis mobilisables pour la préparation des contrats, le volet développement économique et soutien à l'entrepreneuriat dans les quartiers

Émilie Bonnivard, chargée de développement territorial, CDC Rhône-Alpes

Zoom sur l'Économie Sociale et Solidaire

- La convention entre le ministère délégué à l'ESS et le ministère de la ville
- La stratégie de développement de l'ESS en Rhône-Alpes (CES ESS) et enjeux de développement économique dans les quartiers.

Julie André, chargée de développement de l'ESS sur les territoires, CRESS

- Débat

**15H45 CONSTRUIRE LE VOLET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CONTRAT DE VILLE,
L'EXEMPLE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLÉ**

Diagnostic, partenariat local mobilisé, enjeux et priorités...

Aïssa Mezaber, chef de projet politique de la ville, service solidarité, direction de l'aménagement du territoire

Françoise Delorme, développeuse économique, direction de l'économie

16H05 DÉBAT AVEC LA SALLE

16H45 CLÔTURE



CONTEXTE DU CYCLE D’ÉCHANGES

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a été votée en février 2014. La réforme se met en place avec comme principes la concentration de moyens vers un nombre de quartiers moindre et l’optimisation des leviers d’action publique. La liste des quartiers prioritaires et les décrets d’application ne seront connus qu’après les élections municipales tandis que les contrats de ville devront être prêts pour la fin de l’année 2014 ou mi-2015. En outre, un nouveau programme de rénovation urbaine se dessine, le futur Contrat de Plan État-Région est en préparation, une nouvelle gouvernance nationale est annoncée - avec la création du Commissariat général à l’égalité des territoires- et des changements substantiels sont envisagés quant à la mobilisation des fonds européens.

Dans ce contexte institutionnel foisonnant, voire incertain, et dans un calendrier contraint, les équipes projet doivent se mettre en ordre de marche pour préparer les futurs contrats de ville.

LE CYCLE “LA FABRIQUE DES CONTRATS DE VILLE”

En 2014, le CR•DSU propose un cycle de rencontres autour de la préparation des contrats de ville. Il s’agit d’offrir aux équipes-projets et aux services de l’État local un espace d’échanges pour comprendre les changements à opérer, les axes à travailler pour préparer les contrats de ville. Il s’agira de travailler ensemble sur le “mécano”, et de créer les conditions pour fabriquer collectivement des réponses aux multiples questions posées, sur un plan technique.

Après une première séance grand angle, les rencontres traiteront de différentes dimensions des prochains contrats. Intercommunalité, contrat unique, ingénierie, participation des habitants, mobilisation du droit commun, pilotage... Tels seront quelques uns des thèmes abordés dans ce cycle qui se déroulera sur six séances entre mars et octobre 2014.

OBJECTIFS DU CYCLE

- Donner des repères et des informations en continu sur les prochains contrats de ville
- Échanger autour des modalités de préparation des contrats de ville
- Créer les conditions, par l’échange, pour trouver ensuite “au local” les réponses et modes de travail adaptés

PUBLIC

- Équipes projet “politique de la ville”
- Représentants de l’État: délégués du Préfet, agents des Directions départementales de la cohésion sociale, Directions départementales des territoires

TOUTES LES SÉANCES DU CYCLE :

SÉANCE 1 : Mercredi 19 mars 2014

Préparation des contrats de ville : premiers pas, premiers questionnements

- De la loi aux prochains contrats de ville

Camille Vielhescaze, conseiller chargé des territoires, Cabinet du Ministre délégué à la Ville

- Témoignages de l’agglomération de Valence-Romans-Sud-Rhône-Alpes et de l’agglomération de Saint-Étienne Métropole

SÉANCE 2 : Mercredi 23 avril 2014, de 10h00 à 16h00, au CISL (Lyon 8°)

Matin : L’implication des habitants dans la préparation des contrats: les conseils citoyens

Après-midi : La mobilisation du droit commun

SÉANCE 3 : Mardi 20 mai 2014, de 9h30 à 12h30 , au CR•DSU (Lyon 8°)

Matin : L’ingénierie locale des contrats de ville.

Retour sur les propositions du groupe de travail national (SG-CIV, Acse, Anru) dédié à cette question.

Témoignages croisés sur l’articulation ingénierie communale / ingénierie d’agglomération.

Retrouvez les supports d’interventions de ces 3 premières journées en ligne dans le dossier thématique “La Fabrique des contrats de ville” sur www.crdsu.org

SÉANCE 4 : Mardi 23 septembre 2014, de 9h00 à 17h00, au CISL (Lyon 8°)

Voir programme ci-joint

SÉANCE 5 : Jeudi 16 octobre 2014, de 9h00 à 17h00, à Lyon

Les axes transversaux du contrat de ville

Matin : Lutte contre les discriminations, égalité femme-homme

Après-midi : Jeunesse, numérique et quartiers populaires

SÉANCE 6 : Jeudi 13 novembre 2014, de 9h00 à 17h00, à Lyon

La mobilisation des fonds européens dans les contrats de ville

Le détail des séances (contenu, intervenants) sera précisé au fur et à mesure.

**Plus rapide !
Inscription en ligne : Cliquez ICI**

BULLETIN D'INSCRIPTION

**Du projet de territoire « intégré » au contrat de ville :
organiser ensemble les volets sociaux, urbains et économiques**

Séance 4 du cycle d'échanges : La Fabrique des contrats de ville en Rhône-Alpes

à retourner au CR•DSU impérativement avant le **vendredi 19 septembre 2014**

Inscription gratuite et obligatoire

Attention : nombre de places limité

4 rue de Narvik - BP 8054 - 69351 Lyon Cédex 08 - mël : secretariat@crdsu.org

fax : 04 78 77 51 79

Nom/prénom :

Structure :

Fonction :

Adresse :

Code postal/ville :

Téléphone :

Mël :

(Confirmation d'inscription uniquement par mël)

SÉANCE 4: Du projet de territoire « intégré » au contrat de ville :

organiser ensemble les volets sociaux, urbains et économiques, le 23 septembre 2014: oui

Déjeuner sur place : oui

PLAN D'ACCÈS CISL

103 boulevard des États-Unis 69008 LYON

Tél: 04 37 90 42 42

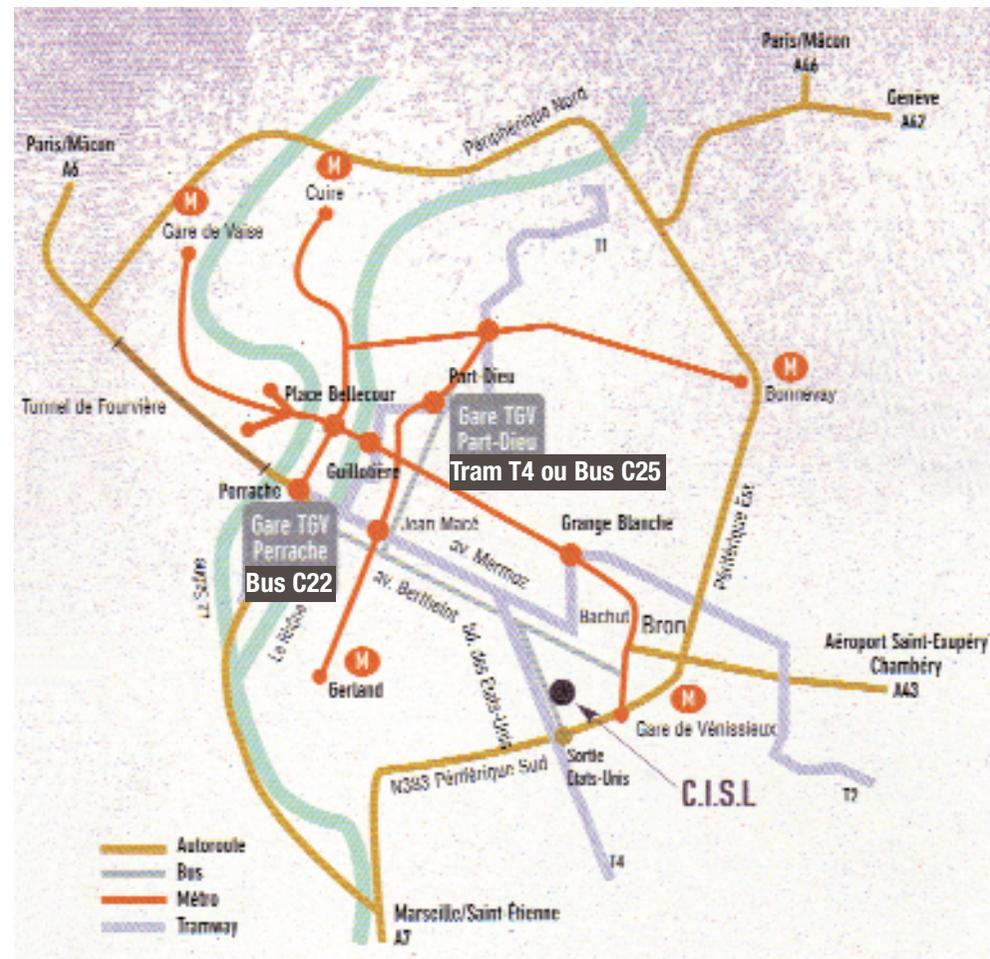
Par la route: boulevard périphérique N383, sortie LYON-Etats-Unis.

Par le train: gare Part-Dieu puis T4 ou bus C25 / gare Perrache puis bus C22.

Bus desservant le CISL: C25, C22, C16 (arrêt Professeur Beauvisage - CISL).

Tramway: Ligne T4 - arrêt Professeur Beauvisage - CISL.

Vélo-V: Borne 8006



RENSEIGNEMENTS

Murielle COUSTON, CR•DSU - Tél : 04 78 77 01 43 - secretariat@crdsu.org

